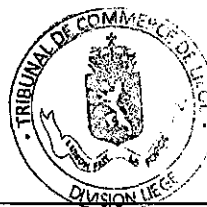


Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



17082046



- 1 JUIN 2017

Greffe

Dénomination(en entier) : **DENJA**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : rue Gallo-Romaine, 27 à 4040 HERSTAL

N° d'entreprise : 0466.165.865

Objet de l'acte : DEMISSION – NOMINATION et TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Spéciale des actionnaires du 6 mai 2017 :

L'assemblée générale accepte, avec effet au 6 mai 2017, la démission au titre de gérant de Monsieur Willens Jacques, rue Gallo-Romaine, 27 à 4040 HERSTAL.

L'assemblée donne décharge de sa mission à Monsieur Willens Jacques.

L'assemblée nomme au titre de gérant, avec effet au 6 mai 2017 et pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Willens Jacques, Monsieur José PIRON, domicilié Chenestre 43 à 4606 Dalhem.

Son mandat est exercé à titre gratuit.

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante :
rue de l'Abbaye, 1 à 4040 HERSTAL à partir du 6 mai 2017.

José PIRON

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/06/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature